

ENVIRONNEMENT

les chiffres

59

C'est en milligramme par litre, le taux de nitrates relevé lors du dernier prélèvement réalisé le 24 janvier par l'ARS. À noter qu'il devrait être inférieur ou égal à 50 mg/l. Les derniers bons résultats remontent au 31 octobre.

35

C'est en m³ le volume d'eau consommé chaque jour par les 70 habitants de Juvelize. Chaque mètre cube est facturé environ 1,50 €.

D'où vient l'excès de nitrates ?

Cette pollution est notamment due à la présence élevée de nitrates dans les engrais qui sont des nutriments pour les plantes. Mais lors d'un surplus, ces dernières n'arrivent plus à en consommer et les nitrates sont alors rejetés dans les eaux de ruissellement et d'infiltration.

Carton orange pour Haraucourt et Marsal

Haraucourt-sur-Seille et Marsal sont également concernés par les problèmes de nitrates. L'UFC Que Choisir a attribué un carton orange pour la qualité de l'eau potable, qualifiée de "médiocre" par le site internet. Lors des derniers tests de l'ARS effectués le 24 janvier, les prélèvements ont été déclarés conformes avec 50mg/l de nitrates, contrairement au 16 décembre, lorsque le taux était monté à 51,5 mg/l.

L'eau potable de Juvelize à contre-courant

Alors que la qualité de l'eau dans les communes du Saulnois est bonne, celle de Juvelize vogue à contre-courant. L'UFC Que Choisir vient de créer une carte interactive où elle qualifie la source de la commune de "très mauvaise".

De l'eau de bonne qualité. D'après une carte interactive publiée par l'UFC Que Choisir sur la qualité de l'eau du robinet en France (*), le Saulnois est bon élève.

Tous les voyants sont pratiquement au vert pour les communes. Sauf une, avec un carton noir décerné à Juvelize pour son eau jugée "très mauvaise". Un fort taux de nitrates a été relevé dans la localité, dû à des pollutions agricoles.

Le problème n'est pas récent. Conformément aux décisions de la préservation de la ressource en eau et des captages issues de la loi Grenelle, une zone de protection de l'aire de l'alimentation du captage de la source de la Loegeatte (de 40 hectares) a été instaurée en 2013. « Nos terres agricoles sont désormais des zones d'herbe », précise le maire, Sylvain Ciminera, également agriculteur. « Nous n'y cultivons plus de céréales. Il n'y a plus de labour et peu ou pas de fertilisation. Je n'utilise plus de fumier ni d'engrais chimique », poursuit l' élu qui ne s'explique pas ces mauvais résultats d'analyse.

En raison du taux élevé de nitrates, l'eau de Juvelize est contrôlée une à deux fois par mois par l'ARS (Agence régionale de santé) et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Il arrive parfois que les résultats soient bons. Les prélèvements se font chez l'habitant ou à la station de pompage », poursuit le premier magistrat.

Un raccordement non envisagé

Juvelize est une commune complètement autonome et gère sa ressource en eau seule. Pas question de faire partie



À Juvelize, le taux de nitrates de l'eau du robinet est au-dessus des 50 mg/l.

Photo d'archives RL/Julio PELAEZ

d'un syndicat pour Sylvain Ciminera. « Il faudrait poser des conduites de raccordement sur un ou deux kilomètres si on veut être rattachés à Blanche-Église ou Donnelay. Avant 1976, notre source alimentait Blanche-Église. Notre réserve est presque intarissable », s'exclame le maire qui n'envisage pas cette situation. À moins d'y être un jour forcé...

« Même si nous venons à être raccordés, la structure du Grenelle est conservée. L'eau partirait au fossé. »

Auparavant, une "mission captage" destinée aux captages présentant une dégradation de la ressource, en matière notamment de nitrates, gérée par la Chambre d'agriculture avait été instaurée. « Il y avait souvent des

réunions avec des conseils sur la fertilisation, etc. Malheureusement, il n'y a plus de suivi », déplore l' élu.

Une situation qui le rend impuissant. « On met tout en œuvre pour que ça aille, et ça ne marche pas. C'est rageant. La zone d'herbe est un piège à nitrates. Mais je suppose que le sol ne fonctionne plus très bien lorsque l'on ne l'entretient

pas », se désole Sylvain Ciminera.

Selon l'ARS, la consommation de l'eau de Juvelize est déconseillée pour les femmes enceintes et les nourrissons.

Émilie JOCHYMEK.

(*)<https://www.quechoisir.org/carte-interactive-qualite-eau-n21241/>